

5.4

Avis d'intention des assujettis et autres avis

5.4 AVIS D'INTENTION DES ASSUJETTIS ET AUTRES AVIS**ASSOCIATION DES VOYAGEURS DE COMMERCE D'AMÉRIQUE****Avis de révocation volontaire et complète d'une autorisation**

Avis est donné que l'Autorité des marchés financiers a fait droit à la demande de révocation volontaire et complète de l'autorisation d'exercer l'activité d'assureur au Québec d'Association des voyageurs de commerce d'Amérique (nom utilisé au Québec par The Order of United Commercial Travelers of America).

Association des voyageurs de commerce d'Amérique n'est plus autorisée à exercer l'activité d'assureur dans toutes les catégories pour lesquelles elle était autorisée :

- Assurance sur la vie
- Assurance contre la maladie ou les accidents

La révocation de l'autorisation est finale puisque l'assureur a cessé d'être lié par les contrats conclus en conformité avec cette autorisation.

Cette décision fait suite à l'avis de demande de révocation volontaire publié le 30 septembre 2021.

Fait le 7 octobre 2021

PROMUTUEL VAUDREUIL-SOULANGES, SOCIÉTÉ MUTUELLE D'ASSURANCE GÉNÉRALE**Avis d'intention de changer de nom**

Conformément à l'article 148 de la Loi sur les assureurs, RLRQ c. A-32.1, Promutuel Vaudreuil-Soulanges, société mutuelle d'assurance générale, qui détient l'autorisation d'exercer au Québec l'activité d'assureur, a donné un avis faisant état de son intention de changer de nom pour celui de :

Promutuel Horizon Ouest, société mutuelle d'assurance générale

Le siège de l'assureur est situé au :

465, avenue St-Charles
Vaudreuil-Dorion (Québec) J7V 2N4

L'Autorité procédera au réexamen de l'autorisation de l'assureur en raison du changement de nom. La décision sera publiée au Bulletin.

Pour plus d'information concernant cet assureur, nous vous invitons à consulter le [Registre – Assureurs, institutions de dépôts et sociétés de fiducie](#) sur notre site Web.

Fait le 7 octobre 2021